Commune
de Port-Valais
ADMINISTRATION COMMUNALE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

ACL IMMOB SA pour la Construction d'un immeuble de 9 logements, pose de panneaux photovoltaïques et d'un couvert a voiture, Parcelle 904, No Folio 14, Lieu-dit Au Remonfin, zone habitation forte densité, propriétaire : CHE-154.653.385.

Numéro pour consultation eConstruction : c1677e10

Coordonnées : 2'555'505 1'136'785
Auteur des plans : Pascal AYMON, TOPS-Z Architectures & Constructions Sàrl
Expiration du délai : 21.12.2026

Christophe Boris et Danielle Cristina Schönbucher pour la création d'une ouverture en façade et installation d'un escalier extérieur, parcelle n° 2992, folio 12, lieu-dit Le Pied de la Praille, zone habitation faible densité, propriété des requérants.

Numéro pour consultation eConstruction : 4633618a

Coordonnées : 2'555'920 1'137'058
Auteur des plans : Marion Huguet, AV-Archi SA
Expiration du délai : 21.12.2026

Danny Roch pour la Construction de trois logements, parcelle n° 2813, No Folio 14, Lieu-dit Au Pré Vert, zone habitation moyenne densité A, propriété de Philippe Roch.

Numéro pour consultation eConstruction : 32b26c34

Coordonnées : 2'555'222 1'136'793
Auteur des plans : Ryszard Glocki
Expiration du délai : 21.12.2026

Karine et Christian Schopfer pour l'isolation de la toiture et réfection des façades extérieures, parcelle n° 2243, No Folio 12, Lieu-dit Le Pied de la Praille, zone habitation faible densité, propriété des requérants.

Numéro pour consultation eConstruction : b2f1e062

Coordonnées : 2'555'924 1'137'111
Auteur des plans : Matthias Blanc
Expiration du délai : 21.12.2026

Les dossiers sont à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, sur rendez-vous. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Le Bouveret, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Port-Valais, le 20 novembre 2026

Administration communale